

07 Août 1934

I- L'absurde fiscalité

On peut penser que l'impulsion nouvelle donnée par le Gouvernement à la perception des impôts, est un bien curieuse façon de répondre aux requêtes, protestations et Mazbalas qui, de tous côtés, affluent vers le Petit-Sérail.

Nous ne partagerons pas, quant à nous, l'indignation de la presse arabe.

Le Gouvernement libanais fait son métier de gouvernement libanais qui est essentiellement de pourvoir aux échéances de fin de mois.

Le Gouvernement libanais ne fait qu'appliquer la Loi. Et c'est contre l'immoralité de celle-ci qu'il importe d'abord de protester.

A quoi sert de stimuler le zèle des agents des Fiances ? S'il est difficile de faire rentrer l'argent dans les Caisses du Trésor, ce ne peut être la faute du percepteur et encore moins celle du contribuable.

L'un et l'autre (et surtout l'autre) sont les victimes d'une organisation financière datant de 1330, et abandonnée par ceux-là mêmes qui nous l'avaient imposée.

S'obstinera-t-on, contre toute justice et toute sagesse, à la maintenir ?

Notre fiscalité est surtout faite d'impôts de consommation qui frappent également riches et pauvres. Et le plus important de nos impôts directs est établi à base d'indices extérieurs essentiellement incertains et variables. Entre le *temettu* actuel et celui d'avant-guerre, on estime qu'il y a une différence de cent douze et demi pour cent.

On appelle ça une « majoration de guerre ». Nous appelons ça un abus.

II.- Emile Eddé

Moralement, par notre volonté, qu'il lui plaise ou non, Emile Eddé fera désormais du nudisme.

Et tout ce que cet individu dissimule de démoniaque et de crasseux, il l'étalera au grand jour.

Nous écrivons cela froidement et pour le plaisir. Mais tout a une fin. Jusques et y compris, la patience des Libanais. Quant aux Français, ils jugeront s'il convient que leur patience, à eux, aille au-delà de la nôtre.

Voilà des années qu'Emile Eddé servi aveuglement par une paire d'aventuriers de la plume,- et asservi à eux, - fait tout ce qu'il peut pour démolir son pays, pour fonder sa fortune personnelle sur le mensonge, sur la discorde et sur la haine, pour exaspérer des minorités à peine ralliées, pour satisfaire une ambition furieuse et malsaine.

Voilà des années qu'il se comporte comme un possédé.

Nous le ferons exorciser. Mais pour l'instant nous prendrons par les oreilles ce censeur arrogant, ce pharisien pourri d'orgueil, et nous lui mettrons le nez, chaque fois qu'il le faudra, dans ses turpitudes.

III.- Emile Eddé... (suite)

Le dévouement d'Emile Eddé à la Compagnie des Eaux a quelque chose d'une vocation.

Il entra dans cette Compagnie comme on entre dans les ordres: si bien que, devenu Président du Conseil, il lui fut impossible d'en sortir.

Et l'on vit Emile Eddé simultanément Premier Ministre et Administrateur de la Compagnie des Eaux. Sans broncher.

Et l'on vit la sentinelle du Petit-Sérail se mettre au garde-à-vous et présenter les armes à un administrateur de la compagnie des Eaux.

Et l'on vit ce même Emile Eddé présider paisiblement, effrontément, alors que rien ne l'y obligeait, alors que tout militait pour qu'il n'y fut pas, on vit ce même Emile Eddé présider un Commission qui devait finalement adjuger les travaux des égouts de la ville de Beyrouth, (rien qu'une quinzaine de millions) à la Compagnie des Eaux.

De qui était composée cette commission?... de gens excellents parbleu! et même de la crème des gens... Mais lui, qu'y faisait-il?... Que faisait Emile Eddé Président du Conseil et simultanément administrateur de la Compagnie des Eaux... que faisait Emile Eddé – sans doute ivre d'eau – dans cette histoire?... Et chacun sait que par-dessus le marché, Emile Eddé avait été l'avocat,- il l'est toujours, il le sera jusqu'au martyre, - de cette même Compagnie des Eaux, de cette étonnante, miraculeuse et confidentielle Compagnie des Eaux, ou l'on n'est avare que d'eau...

En toute autre circonstance, une commission de ce genre eut été présidée tout au plus par le Ministre des Travaux Publics : mais l'importance de l'affaire nécessitait, - on est supplié de le croire- qu'au mépris de la légalité, Emile Eddé la présidât... Il fallait que le chef du Gouvernement fut là. En personne.

Et il la présida, le cœur léger. En grasseyant...

Et l'on vit ce spectacle rare d'un administrateur de la Compagnie des Eaux. Premier Ministre de la République Libanaise et pendant des années avocat-conseil de la Compagnie des Eaux, déclarer la Compagnie des Eaux adjudicataire des égouts de la ville de Beyrouth. Elle y serait encore sans la Providence...

Emile Eddé, bachelier, licencié, docteur, avocat, bâtonnier, tout ce qu'on voudra, est le héros cynique de cette magnifique aventure...

Pour sa réputation, on eut souhaité de pouvoir le traiter d'ignorant et d'imbécile : mais nul ne le croirait, il le sait bien.

Quant à la Compagnie des Eaux, État dans l'État, particulièrement outillée pour organiser le mutisme autour d'elle, puissamment conseillée par Emile Eddé qu'elle arrose d'eau monnayée, avec amour, nous aurons l'occasion de reparler d'elle à nos lecteurs.

D'elle et lui. C'est un ménage, qui en vaut la peine.